

Réunion publique – Présentation du projet « La Filandière »

Mercredi 18 juin 2025 – 19h

Cours de la bibliothèque Max Rouquette

Préambule de Monsieur le Maire :

Remerciements au public pour sa présence et son intérêt.

Ce projet structurant présente un intérêt politique et communal majeur, mais aussi une dimension communautaire parce qu'il touche aussi des usagers des communes voisines avec la médiathèque, l'école de musique et les actions de solidarité. Le projet bénéficie déjà du soutien de l'État et de la Région. D'autres financements comme le FEDER (européens) sont également en cours de sollicitation.

Présentation du projet par Maxime Rouault, architecte en charge de la maîtrise œuvre.

Il explique les choix architecturaux, la cohérence du programme et les étapes de réalisation.

Questions / Réponses :

Q : Début des travaux ?

R : Début prévu en septembre.

Q : Coût et entreprises locales ? Pourquoi 5 ans de délai depuis la fermeture de l'école ?

R : Ce projet a nécessité un long travail de préparation. Après le passage de la commission de sécurité en 2020, l'école a dû être fermée. 80 enfants ont été relogés dans d'autres écoles ou bâtiments provisoires. Le chantier représente un investissement de 7 000 000 € TTC avec 55 % déjà financés. D'autres financements sont en cours et devraient permettre d'atteindre 65 %. L'école était prioritaire ; ce projet a été mené en parallèle.

Q : Reste-t-il 35 % à la charge de la commune ?

R : Oui.

Q : Pourquoi pas une vraie cafétéria ?

R : La question a été étudiée. Un service minimal est prévu pour commencer, avec possibilité d'évolution selon les besoins.

Q : Entreprises locales impliquées ?

R : C'est un marché public européen. Les entreprises intéressées localement peuvent candidater. Les entreprises attributaires seront choisies par la commission d'appel d'offre, où l'opposition est présente, en appliquant les critères définis dans le règlement de consultation. C'est un chantier complexe qui demande des moyens importants et des compétences précises.

Q : Stationnement ?

R : Le stationnement sera assuré par les capacités actuelles du centre-ville. Un stationnement minutes sera créé à côté de l'école et rue Gosse deux emplacements pour Personnes à Mobilité Réduite.

Q : Auditorium prévu ?

R : Non, pas à ce stade. Toutefois, avec l'extension du cinéma à 4 salles, de nouveaux espaces se libèreront pourraient être réaffectés.

Q : Stationnement pour vélos ?

R : Oui, deux emplacements sont prévus.

Q : Le document présenté sera-t-il consultable ?

R : Oui, disponible à la mairie et publié sur le site internet de la ville avec le présent compte-rendu.

Q : Café associatif envisagé ?

R : Café en libre-service au départ. Une évolution vers un café associatif ou traditionnel est envisageable selon la dynamique.

Q : Et la dynamique associative avec la culture ?

R : Oui, elle sera encouragée.

Q : Budget : 7000 000 € ou 8 000 000 € ?

R : 7 000 000 € pour les travaux, 8 000 000 € en incluant études et mobilier.

Q : Subventions seulement sur les 7 000 000 € ?

R : Les subventions portent aussi sur une partie du mobilier. Le Département et la Région pourraient intervenir sur d'autres exercices budgétaires.

Q : C'est une charge pour les habitants ?

R : C'est un investissement important mais dans l'intérêt collectif.

Q : Pourquoi la chapelle n'est-elle pas intégrée ?

R : La piste a été étudiée, mais le bâtiment est actuellement un commerce en activité. L'aménagement pourrait se faire dans une phase ultérieure.

Q : Que deviendra l'actuel bâtiment de la bibliothèque si vous avez un autre mandat ?

R : Réflexion en cours. Le bâtiment actuel appartient à la commune (contrairement aux locaux du CCAS loués à Hérault Habitat). Une piste est étudiée en particulier, avec un projet mixte de maison des associations en partie basse et de logements en partie haute. On pourrait notamment y loger l'accueil du Clermontois, avec près de 400 adhérents, dans de meilleures conditions.

Q : Les travaux de la coutellerie commencent-ils en même temps ?

R : Oui. Le projet prévoit notamment l'aménagement des trottoirs pour améliorer le cadre de vie des riverains mais aussi l'image de la ville.

Q : Et les bureaux à côté du bâtiment de la bibliothèque actuelle ?

R : Ce sont des locaux privés, la commune n'est pas concernée.

Q : Y aura-t-il des espaces dédiés à nos auteurs occitans locaux, et à la culture occitane ?

R : C'est déjà le cas puisque notre bibliothèque s'appelle « Max Rouquette », mais il faut effectivement continuer à travailler à cette valorisation.

Le public n'ayant plus de questions, le Maire l'invite à découvrir la maquette et les posters de présentation du projet.

La réunion est clôturée à 19h55.